



AVIS PUBLIC

AVIS AUX CONTRIBUABLES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE :

Conformément au Code municipal, le conseil municipal adoptera le budget 2024 et le Plan triennal d'immobilisation 2024-2026, le 11 décembre 2023, à 19 h, lors d'une séance spéciale qui se tiendra à la salle J.-M.-Bellerose, située au 140, rue Saint-Jacques à Saint-Michel-des-Saints.


Donné à Saint-Michel-des-Saints ce 1^e jour de décembre, 2023.


Sébastien Gariépy
Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication d'un avis public

Je, Sébastien Gariépy, directeur général et greffier trésorier de la municipalité Saint-Michel-des-Saints, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant l'adoption du Budget 2024 et le plan triennal d'immobilisation 2024-2026, en date du 1^e décembre 2023, entre 13 h et 16 h 30, à la Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière, à la mairie et publié sur le site de la municipalité www.smds.quebec.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce **1^e jour de décembre deux mille vingt-trois (2023)**.


Sébastien Gariépy
Directeur général et greffier-trésorier